



H.E. Abdul Samad Minty

Mission permanente de l'Afrique du Sud auprès de
l'Office des Nations Unies et des autres
organisations internationales à Genève
Rue du Rhône 65
1204 Genève

Notre réf. 2585-CoT

Genève, le 29-08-2012

à l'attention du Président de la République de l'Afrique du Sud, Monsieur Zuma Jabob

Assassinat des travailleurs en grève dans la région de Marikana

Monsieur le Président,

Les syndicalistes de notre Communauté sont profondément choqués et consternés pour le brutal massacre opéré le 16 août 2012 par les forces de police de l'Etat sud-africain sur les travailleurs des mines en grève dans la région de Marikana, tuant au moins 46 travailleurs et en blessant beaucoup d'autres. L'affirmation selon laquelle les travailleurs étaient «armés jusqu'aux dents» ne peut pas justifier la réaction violente et assassine de tirer avec des fusils sur des grévistes avec des bâtons en bois. Il a été fait recours à la force brutale exactement comme le gouvernement de l'apartheid le faisait précédemment.

Nous avons l'impression qu'il s'agissait d'une attaque orchestrée pour protéger les intérêts financiers l'entreprise minière Lonmin et ses profits.

Cette action sanglante disgracie la réputation de votre pays au niveau international, et déçoit grandement - en particulier - celles et ceux d'entre nous qui ont soutenu votre lutte contre la discrimination raciale.

Nous soutenons la demande des travailleurs de Lonmin «pour un salaire décent» et vous invitons à:

- immédiatement mettre fin au siège de la police à Marikana
- arrêter toutes les agressions à l'encontre des travailleurs
- ouvrir une enquête indépendante et transparente
- indemniser les familles de toutes les personnes blessées et tuées
- protéger les droits des salarié-e-s à lutter pour leurs revendications et à les laisser choisir démocratiquement leurs représentant-e-s.

Votre responsabilité est engagée et nous voulons croire que vous avez les compétences d'inciter votre gouvernement à mieux protéger les droits fondamentaux mis à mal par les exactions de certaines entreprises, comme à mieux gérer les risques de conflits sociaux que ces dernières provoquent.

Avec nos salutations distinguées.

Manuela CATTANI, SIT, vice-présidente CGAS

p.o. Umberto BANDIERA, Unia, président de la
commission solidarité internationale